



Garnich, avril 2017

**Commune de Garnich
Commission de l'intégration**

JE PEUX VOTER !

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En participant aux élections communales du 8 octobre 2017, vous choisissez directement les 9 conseillers communaux qui défendront vos intérêts pour les 6 ans à venir !

Pourquoi voter comme non-luxembourgeois ?

Le Luxembourg compte 576.249 habitants dont 47% de ressortissants étrangers. Le 8 octobre 2017, soyons nombreux à participer aux élections communales. Le droit de vote est un moyen fondamental de participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle de votre commune.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à votre commune, car s'abstenir c'est laisser décider les autres !

Que fait ma commune ?

Garnich, comme une des 105 communes du Luxembourg, a le pouvoir de gérer par ses propres organes son patrimoine, son territoire et ses intérêts. Chaque commune dispose d'un conseil communal, élu directement, tous les six ans, par les habitants de la commune.

Votre commune a de multiples missions qui ont un impact direct sur votre vie quotidienne ! En voici quelques-unes :

- l'équipement des écoles de l'enseignement fondamental, des maisons relais et des crèches
- infrastructures culturelles (centre culturel, école de musique, théâtre, ...)
- infrastructures sportives
- organisation de transports en commun et de navettes
- cohésion sociale et intégration des résidents de la commune
- aide sociale, offices sociaux et subsides scolaires

- initiatives écologiques (« Pacte climat »)
- approvisionnement en eau potable
- l'aménagement communal et le développement urbain (autorisations de construire)
- gestion et tri des déchets
- etc.

Comment s'inscrire sur les listes électorales en tant que non-luxembourgeois ?

En tant que résident non-luxembourgeois vous pouvez participer aux élections communales, à condition :

- d'avoir 18 ans le jour des élections (le 8 octobre 2017) ;
- de résider au Luxembourg depuis au moins 5 ans au moment de l'inscription ;
- de se rendre à l'administration communale jusqu'au 13 juillet 2017 inclus (avec carte d'identité ou passeport) ;
- de remplir 2 déclarations fournies par la commune.

Journées nationales d'inscription sur les listes électorales

À côté des heures d'ouverture habituelles, et afin de vous faciliter cette démarche administrative, la commune de Garnich ouvrira exceptionnellement ses portes aux dates suivantes :

- Samedi, le 13 mai 2017 de 10.00 à 12.00 heures
- Samedi, le 1^{er} juillet 2017 de 10.00 à 12.00 heures

Plus d'informations sur :

www.jepeuxvoter.lu

Le collège échevinal de la commune de Garnich

Georges FOHL
Bourgmestre

Nico BIVER
Échevin

Henri FRANCK
Échevin

Commune de Garnich 15, rue de l'École L-8353 Garnich
Tél.: 380019-1 Fax: 380019-91 E-mail: garnich@pt.lu